Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Gran^d Place

CONDITIONS	
Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITE		
Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	2,00
Chronique locale	—	4,00
Echos	—	5,00
Gazette du Nord	—	6,00

TEMPERATURE

Lille, le 24 décembre.

Minimum, nuit, abrité	0°6
Minimum, nuit, découvert	0°4
Surface du sol, 8 h. du matin	8 0
A 1 mètre de profondeur	6°0
De l'air à l'ombre	1 0
Maximum, jour, à l'ombre	3 0
Maximum, jour, au soleil	3°7
Etat hygrométrique (4 h. m.)	81
Etat du ciel	Un peu couvert.

Direction du vent : E.

Baromètre. — Le 24 décembre (2 h. du matin) la pression est de 77[illegible] m/m le 23 décembre (2 heures du matin) la pression est de :

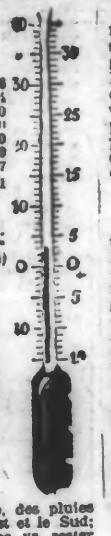

Temps probable. — En France, des pluies sont probables dans le Nord-Ouest et le Sud; dans les autres régions, le temps va rester nuageux et un peu froid.

LES ÉTRENNES DES EXPULSÉS

Au pays de la misère!

J'avais promis l'an dernier, au moment où je tendais la main pour nos chères Congrégations exilées, de faire un article intitulé : « Au pays de la misère ! » et où je décrirais toutes les souffrances de nos religieux et surtout de nos religieuses, vivant sur la terre étrangère.

Ce voyage, ou plutôt ce pèlerinage, car les lieux que je visitais étaient des lieux sanctifiés par des martyrs vivants, je l'ai fait.

Je n'ose pas, je l'avoue bien simplement, raconter dans le détail tout ce que j'ai vu ou tout ce que j'ai entendu. Ce n'est pas possible ! diraît-on. Peut-on croire à la misère des autres quand on a tout ce qu'il faut et qu'on n'a jamais senti la cruelle morsure du besoin et de la souffrance ?

Et d'ailleurs, ne manqueront pas d'ajouter certains, les communautés françaises n'ont-elles pas acheté ou fait bâtir, en Belgique, de spacieux et quelquefois de luxueux immeubles ? Que certaines congrégations ou certains grands Ordres aient pu le faire, c'est vrai. Leurs ressources et la charité de leurs amis leur permettaient de le faire, le nombre de leurs religieux et surtout leur but, l'enseignement, par exemple, les y obligeaient.

***

Mais à côté de celles-là, combien de communautés logées, j'allais dire enfouies, vaille que vaille, dans des maisons branlantes et malsaines, où rien n'a pu être aménagé, faute de ressouces, et où les religieuses sont entassées.

Mal logées, ces pauvres religieuses sont encore mal nourries. Certes, elles ne sont pas exigeantes. La plus indigente de nos familles ouvrières se contenterait difficilement de l'ordinaire que j'ai vu servir dans certaines communautés. Et encore, cet ordinaire, si misérable qu'il soit, existe-t-il toujours ? Hélas ! on me citait le cas d'une communauté cloîtrée ayant manqué de pain pendant quatre jours.

Par pudeur patriotique, elles n'osent pas dire à des étrangers que leurs compatriotes, pour qui, durant de longues années, elles se sont dévouées, au service desquels elles ont vieilli et se sont épuisées, les abandonnent aux horreurs de la faim. Jamais, à l'étranger, de vrais Français ne se permettent la moindre récrimination contre leur pays. La France est leur mère, malgré tout, et les enfants bien-nés cachent toujours les fautes de leur mère.

Seules, elles prient. Dans leur angoissante détresse, elles lèvent vers Dieu des mains suppliantes. Et la Providence, qui s'occupe si maternellemnt à tisser la robe du lis des champs, qui veille avec tant de soin à donner aux petits des oiseaux leur pâture, n'abandonne pas ces vierges, blanches comme le lis, ces âmes saintes qui, le jour et la nuit, chantent auprès du pauvre tabernacle dont Dieu se contente, les hymnes de la louange et de la supplication. Elle leur envoie alors des anges de la terre, qui, avec une exquise délicatesse, essayent de découvrir les réels besoins, que parfois, par une héroïque pudeur, les pauvres affamées cherchent à dissimuler, loin de se plaindre bruyamment.

Ces anges terrestres, religieuses discrètes, sont envoyés par l'**Œuvre de la Divine Providence**, de Lille.

***

Une de ces visiteuses, dont on me permettra de taire le nom, synonyme de bienfaisance et de dévouement, nous écrivait ces jours derniers, que, dans une communauté cloîtrée, qu'elle connaissait, on donnait un œuf pour deux religieuses, et qu'en plein mois de juin, on mangeait encore des haricots de carême. Ailleurs, et ici, je cite textuellement, la privation avait absolument transformé la physionomie des religieuses. Après leur avoir donné un secours et après avoir exigé qu'elles mangeassent de la viande, nous apprîmes par elles-mêmes, et elles avouaient cela avec une souriante candeur, qu'elles mangeaient pour trois francs de viande par semaine, et elles sont sept sœurs !

Ces faits, ajoute notre correspondante, ne sont pas des histoires venues jusqu'à nous, après avoir passé par bien des bouches, ce sont des renseignements pris sur place, donnés avec confiance à des sœurs d'exil, qui n'ont pu s'empêcher d'admirer la générosité, la délicatesse de ces membres souffrants du divin Maître.

Si les religieuses souvent manquent de nourriture, elles manquent presque toujours des soins les plus nécessaires dans la maladie. Dans de nombreuses maisons, il est impossible de se procurer les médicaments qui peut-être pourraient enrayer le mal et conserver des vies précieuses. Aussi la mortalité est grande parmi nos religieuses exilées.

Victimes innocentes et pures, elles meurent doucement, s'offrant à Dieu pour le salut de la France ; elles meurent résignées, pardonnant à leurs persécuteurs. Et si parfois, au moment de l'agonie, sur ces visages sillonnés par les rides de la vieillesse ou ravagés, malgré leur jeunesse, par la souffrance et la privation, on surprend une larme, c'est une larme qui jaillit du cœur à la pensée de mourir au loin et d'être ensevelî dans une terre étrangère.

***

Notre devoir s'impose donc à nous, catholiques, et surtout à nous, catholiques du Nord, dont l'inlassable et toujours féconde charité est connue du monde entier. Il faut venir au secours de ces chères congrégations, dont le nombre s'est encore accru notablement cette année, avec les dernières fermetures. Plus le temps de l'exil est long, plus leurs souffrances augmentent, plus notre charité doit croître aussi.

Au moment des expulsions brutales, nous avions promis à ceux qui héroïquement passaient la frontière, pour conserver leur vie religieuse, de ne les oublier jamais.

Hélas ! combien pensent encore à leurs promesses, si solennelles et parfois si touchantes ! Nous oublions si vite nos morts. Beaucoup d'entre nous méritent ce sanglant reproche d'un de nos poètes :

L'herbe pousse moins vite aux pierres de la [tombe
Qu'un autre amour dans l'âme, et la larme qui [tombe
N'est pas séchée encore que la lèvre sourit,
Et qu'aux pages du cœur un autre nom s'écrit!

Nos Congrégations ne sont pas mortes. Les Loges maçonniques ont voulu les tuer, sinon par la violence, du moins par la faim, et c'est pourquoi, à la dispersion, nos persécuteurs ont ajouté la spoliation.

Allons-nous permettre, nous catholiques, qu'elles meurent maintenant, alors que l'heure de la délivrance est proche peut-être pour elles. Non, ce serait odieux, et ce crime crierait vengeance contre nous.

En même temps que nous prierons pour que Dieu abrège l'exil de celles qui souffrent pour la France et qui, pour son salut, s'offrent en holocauste, nous répondrons aux appels du Comité de Lille, en lui envoyant une généreuse offrande.

Pour les étrennes des Congrégations qui par leurs souffrances sauvent la France, s'il vous plaît !

F. V.

Les offrandes peuvent être envoyées à :

Lille : Mme Huet-Wattinne, 9, rue des Jardins ; Mme Gustave Théry, 17, square Dutilleul ; Mme Jean Bernard, 7, rue de Courtrai ; Mme Binault-Taffin, 27, rue des Stations ; Mme Watrigant, 80, quai de la Basse-Deûle ; Mme Charles Droulers, 17, rue du Magasin ; Mme Edouard Decoster, 130, rue de la Louvière ; Mme Verley-Bollaert, 9, boulevard de la Liberté ; Mme Adolphe Crépy, 17, rue de Canteleu ; Mme Eugène Dutholt, 141, rue Jacquemars-Giélée ; Mme Mas-Descamps, 22, rue de Tournai ; Mme Ulric Dubus, 58, rue de Gand.

Roubaix : Mme Armand Masson, 53, rue Neuve ; Mme Huet-Wallaert, 1, rue du Manège ; Mme A. Lepoutre-Prouvost, 12, place Chevreul.

Croix : Mme G. Prouvost-Dehau, 52, Grande-Rue.

Tourcoing : Mme Paul Wattinne, rue Saint-Jacques ; Mme Charles Théry, rue de Tournai.

Haubourdin : Mme Célestin Cordonnier.

Armentières : Mme Clarisse-Verley ; Mme Ch. Jeanson-Dehau, Château de Pérenchies.

Hazebrouck : Mme Degroote, 41, rue du Rivage ; Mlle Bieswal.

Dunkerque : Mme Carlos Bernard, 14, rue du Sud.

Valenciennes : Mme Paul Delcourt, 1, rue Jehan-de-Liège.

Cambrai : Mme Alphonse Duverger, boulevard de la Liberté et 27, place aux Bois.

Attiches : Mme Maurice, château d'Attiches.

Bouvines : Mme F. Dehau ; Mlle Louise Dehau.

Cysoing : Mme Henri Philippe.

Le Quesnoy : Mme Du Sartel, château de Potelle.

1re LISTE DE SOUSCRIPTION

Mmes Huet-Wattinne, 300 fr.; Wattinne-Vandame, 100 fr.; Victor Catoire, 100 fr.; Toussaint, 20 fr.; Mlle Toussaint, 3 fr.; M. Alfred Scalbert, 20 fr.; M. et Mme Jean Bernard, 200 francs; M. et Mme Ulric Dubus, 25 fr.; M. Em. Hennion, 300 fr.; Mme Félix Dehau, 100 fr.

Tourcoing. — M. François Masurel, 100 fr.; M. et Mme Charles Théry, 100 fr.; M. et Mme Lefebvre-Théry, 20 fr.; anonyme, 20 fr.; M. Ch. Jonglez, 10 fr.; Mmes Leurent-Lefort, 10 fr.; E. Rasson-Masurel, 10 fr.; Alphonse Motte-Jacquart, 5 fr.; Denis-Grau fils, 5 fr.; anonyme, 5 fr.; M. et Mme Delemasure-Playelle, 10 fr.; Mmes H. Leurent-Ferrier, 10 fr.; René Tiberghien, 5 fr.; Henri Flipo, 5 fr.; Mlles Debaène, 2 fr.; Mme Robbe, 2 fr.; Mlle Marguerite Mahieu, 5 fr.

Bondues. — Mme la comtesse d'Hespel 10 fr.

Gazette du Nord

L'honorable famille Delcourt vient d'être frappée à nouveau par un deuil cruel.

M. Pierre-Marie-Joseph Delcourt, fils de M. Marc Delcourt, notaire à **VALENCIENNES**, élève du Collège Notre-Dame, vient d'être emporté brusquement, à l'âge de sept ans.

Ses funérailles auront lieu le samedi 26 décembre, à dix heures et demie du matin, en l'église paroissiale de Saint-Géry.

On annonce la mort :

A **BAILLEUL**, de **Mme veuve Stanislas Dumez-Lotthé**, décédée mercredi, dans l'après-midi, à l'âge de 88 ans.

La regrettée défunte était la sœur de feu M. Léon Lotthé, conseiller général, notaire et ancien maire de Bailleul.

A **ESQUELBECQ**, de **M. Martin Hamez**, ancien adjoint au maire d'Esquelbecq, membre du Comité catholique et du Comité paroissial, pieusement décédé, dans sa 84e année, muni des sacrements.

Les convoi et service de première classe auront lieu lundi prochain, 28 décembre, à dix heures, en l'église d'Esquelbecq.

Une messe de « Requiem », demandée par les membres adhérents du Comité catholique, sera célébrée ultérieurement.

Le défunt, un vrai patriarche, entouré de la vénération de tous, était le père de MM. les abbés Edouard Hamez, du clergé de Rosendael, et Henri Hamez, aumônier de l'Œuvre des Retraites à Athlès-Mons (Seine-et-Oise).

Les funérailles de **M. Henri Gruson**, directeur de l'Institut industriel du Nord, qui trouva la mort en gare de Lille, dans les circonstances que nous avons racontées, ont été célébrées jeudi matin, à onze heures, en l'église Saint-Michel, au milieu d'une grande affluence d'amis et de personnalités politiques.

L'inhumation a été faite au cimetière de l'Est.

Mercredi, eurent lieu, à **SOLESMES**, les funérailles solennelles de **M. Jules Banteignie**, élève de l'Institution Notre-Dame de Grâce de Cambrai, décédé très chrétiennement dans sa famille à l'âge de 16 ans.

M. Banteignie, père du défunt, conduisait le deuil, accompagné de M. le chanoine Foulon qui donna ensuite l'absoute. Plusieurs professeurs et un groupe de condisciples du jeune Banteignie, ainsi qu'une délégation de l'école Sainte-Marie, de Solesmes, étaient venus s'unir à l'assistance nombreuse et émue qui donna en cette circonstance des marques de sa sympathie à une famille si éprouvée et si chrétienne dans sa douleur.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.)

On annonce les fiançailles de **Mlle Marie-Antoinette Lecheile**, fille de M. Paul Lecheile, chevalier de la Légion d'honneur, chef du mouvement de la Compagnie du chemin de fer du Nord, et de Mme Paul Lecheile, née Hette, avec **M. Albert Hugot**, fils de M. Arthur Hugot, officier du Mérite agricole, ancien industriel, agriculteur à **LENS**, et de Mme Arthur Hugot, née Tacquet.

On nous annonce les fiançailles de **Mlle Claire Vandame**, fille de M. et Mme Paul Vandame, avec **M. Pierre Brabant**, fils de M. et Mme Brabant-Delebart.

Chez les Indépendants

A NOYELLES-GODAULT

Le dimanche 13 décembre, la petite commune de Noyelles-Godault était en fête, pour assister à la remise solennelle de deux maisons ouvrières.

Chez les indépendants, on ne se contente pas d'indiquer le mal, on applique le remède. Une des plus belles œuvres préconisées par M. Dombrey-Schmitt, ce sont les maisons à bon marché, « l'Abri Familial ».

A 10 heures on se rend à l'église pour la grand'messe. Le sermon est donné par M. l'abbé Hoguet, professeur au grand séminaire d'Arras. L'éminent orateur montre que c'est par l'Union, la Charité et l'Amour, que l'ouvrier arrivera à reconquérir ses droits et ses libertés. En terminant, il adresse un souvenir ému à celui qui le premier a eu l'idée de reconstituer dans notre région ces œuvres admirables, pour contrebalancer et détruire les utopies des révolutionnaires.

Après la remise de la maison, un banquet a réuni les adhérents de la section de Noyelles et leurs invités. Divers toasts furent prononcés par MM. Caron, Machu, Wéry, Dupont et Dombray-Schmitt. Ces deux derniers prononcent de véritables discours. M. Dupont montre quelle était jadis la condition des travailleurs, et fait le procès des politiciens qui ont tant fait de mal au peuple. M. Dombray-Schmitt adresse ses remerciements pour toutes les marques de sympathie qui lui ont été adressées à la suite du lâche attentat de Courrières, et dit pourquoi il a accepté l'invitation. Il développe ensuite l'œuvre des syndicats professionnels, dit ceux qu'il faut remercier du succès de cette fête, et montre l'avenir, et le triomphe certain des indépendants.

Longtemps, les habitants de Noyelles se souviendront de cette belle manifestation, qui laissera une impression salutaire et durable.

A QUIÉVY

Le dimanche suivant, 20 décembre, une manifestation du même genre avait lieu à Quiévy. Sermon de circonstance donné par le dévoué curé de la paroisse, qui traite principalement de la charité de l'Eglise envers les pauvres, et du devoir des riches de venir en aide aux déshérités de la terre.

Inauguration d'une maison ouvrière. Banquet et toasts par M. Machu, président du syndicat des tisserands du Cambrésis ; M. Cotton, président de la Fédération des syndicats professionnels du Nord-Est de la France : M. Protais, président de la Société des habitations à bon marché, « l'Abri Familial » : M. Caron, président de la section de Noyelles-Godault ; M. Bertrand, secrétaire général de la Fédération ; M. Henri Dupont, membre du comité de propagande : et M. Dombray Schmitt.

Ces deux fêtes, à huit jours d'intervalle, sont bien la preuve de l'activité incessante, et des bienfaits tangibles et durables que procurent, en outre des bienfaits professionnels, les œuvres de mutualité et de coopération greffées sur les syndicats indépendants.

Vols sacrilèges

DANS LES CIMETIERES D'HAUBOURDIN, DE WAVRIN, DE MONS-EN-BARŒUL.

Une bande de voleurs s'est abattue depuis quinze jours sur notre région et s'est spécialisée dans le cambriolage des chapelles funéraires.

La semaine dernière, c'étaient les cimetières d'Haubourdin et de Wavrin qui étaient mis en coupe réglée. De nombreux monuments funéraires furent pillés ; dans chaque localité on organisa une active surveillance, mais elle ne donna aucun résultat.

Dans la nuit de lundi à mardi, le cimetière de Mons-en-Barœul a, à son tour, reçu la visite des malandrins. Dix-huit chapelles ont été cambriolées et de nombreuses statuettes, médailles, en ont disparu.

Le garde-champêtre de la localité a été frappé, lundi soir, par ce fait que tous les becs de gaz avoisinant le cimetière avaient été éteints, entourant ainsi les opérations des voleurs d'une obscurité propice.

Les portes des chapelles funéraires avaient été fracturées à l'aide d'un ciseau à froid.

La gendarmerie de Lille a été prévenue et a commencé une minutieuse enquête, qui aboutira, nous l'espérons, à l'arrestation des voleurs sacrilèges.

Quatre personnes vitriolées

A ROUBAIX

LE COUPABLE SE CONSTITUE PRISONNIER

Un jeune homme de 20 ans, Louis Eeckhout, dont les parents sont marchands de lait, rue Decrème, 241, a aspergé de vitriol quatre personnes, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, dans un café de la place de la Gare.

Louis Eeckhout, en commettant son acte criminel, a voulu se venger d'une jeune fille qui refusait de continuer à le suivre parce qu'il la battait.

Cette jeune fille est Blanche Cartier, 20 ans, demeurant avec sa sœur Jeanne, 22 ans, qui tient un estaminet rue des Arts, 193.

Toutes deux s'étaient rendues, hier vers minuit et demi, au café Louis Dubois, place de la Gare. Louis Eeckhout s'y trouvait précisément. Il sortit aussitôt sans mot dire.

Vers une heure dix, il revint, ouvrit la porte du café et, sans prononcer un mot, lança dans la direction de Blanche Cartier, qui était assise près de l'entrée, le contenu d'un bol plein de vitriol.

Puis, tranquillement, il remplit de nouveau le bol de liquide corrosif dont il avait apporté une provision dans une bouteille, et, une seconde fois, le jeta sur la jeune fille.

Cela fait, il s'éloigna et vint se constituer prisonnier au bureau central de police, rue Saint-Georges.

Cependant, les clients du café Dubois s'étaient empressés auprès de Blanche Cartier. Celle-ci n'avait pas seule été atteinte par le vitriol. Sa cœur en avait, comme elle, reçu au côté gauche de la figure, ainsi que deux hommes qui se trouvaient près de là : MM. Eugène Théouille, artiste du théâtre du Fontenoy, et César Baisez, cabaretier, rue du Fresnoy, 38.

Tous quatre se rendirent au commissariat du 1er arrondissement où M. le docteur Desbonnets leur donna des soins. M. le docteur Bôle, médecin légiste, les a ensuite examinés.

Leurs brûlures ne sont pas graves.

M. Lâché a interrogé immédiatement Louis Eeckhout ; celui-ci sera dirigé sur Lille samedi matin.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace
Victor VAISSIER

LILLE

La Fête de Noël à Lille

25 décembre 1908

La Nativité de N. S. J. C.

Messes en musique. — Eglise Saint-Etienne. — A dix heures, exécution par la Maîtrise de la messe de la Nativité, de Mazingue.

Eglise du Saint-Sacrement (Rue Philadelphie), à Fives. — A 10 heures, la société chorale « L'Amitié » exécutera les chants de la grand'messe, avec le concours de M. Vallet, basse et de M. Dervaux, violoniste. M. M. Legrand, sous-chef de la Chorale tiendra l'orgue.

Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul. — A onze heures quarante, exécution de diverses œuvres, par la Fanfare du Sud.

Concert Maquet. — A trois heures, à l'Hippodrome.

Distribution de coquilles et jouets aux enfants de toutes les écoles de Vauban, par les soins de la « Lyre Amicale de Vauban ».

« La Favorite ». — Tirage de la tombola « La Favorite », dans l'après-midi, au Palais-Rameau.

Arbre de Noël. — A trois heures, au Palais-Rameau reconstitution des fêtes du Broquelet et concert.

Secrétariat social, 2, rue du Chaufour. — A 4 heures, Fête de Noël : grand concert de gala, distribution de friandises et oranges aux enfants.

La salle de Lecture populaire, rue Léon-Gambetta, 247, ouverte gratuitement tous les jours de 8 h. du matin à 9 h. du soir.

Journaux, revues, livres instructifs et amusants.

Pour les écoles catholiques

Le comité de l'Œuvre des bandes postales demande que toutes les personnes qui s'intéressent aux écoles catholiques utilisent pour l'envoi de leurs cartes de vœux les bandes postales des Ecoles, timbrées à 0,02 centimes et vendues à 0,05 centimes. Le bénéfice de la vente de ces bandes sera réparti entre les écoles catholiques des différentes villes, au prorata du nombre des bandes vendues dans chacune d'elles.

On peut se procurer ces bandes à Lille, chez M. Aula, place du Lion-d'Or, 14 ; M. Laroche-Delattre, rue Basse, 15 ; Mme Doublemart, libraire, place de Strasbourg, 12 ; M. Giard, libraire, rue Royale, 2 ; M. Stoffel, rue Saint-André, 84 ; à la Librairie populaire, 247, rue Gambetta ; M. Colpin, 62, rue Esquermoise ; M. D. Daniel, 32, rue Roland ; Mlle L'Homme, 3, rue de Canteleu ; au bureau de l'imprimerie de la « Dépêche » et à la librairie de la « Croix », 1, rue des Sept-Agaches.

Et au Pont-de-Marcq, chez M. Prin-Debouck, contour de l'Eglise, 17.

Tribunal de Commerce de Lille

Nous rappelons que le scrutin de ballottage pour les élections des membres du Tribunal de Commerce de Lille aura lieu le dimanche 27 décembre 1908.

Le scrutin sera ouvert à dix heures du matin et sera fermé à quatre heures du soir.

Pour les huit cantons de Lille il sera établi quatre bureaux de vote : 1° A l'Hôtel-de-Ville (salle du Tribunal de simple police), pour les cantons Centre et Sud-Ouest ; 2° Salle du Conservatoire, pour les cantons Nord et Ouest ; 3° A l'école communale, rue de Bouvines, pour les cantons Est et Nord-Est ; 4° A l'école communale, rue Molière, pour les cantons Sud et Sud-Est.

Pour les autres cantons de l'arrondissement, à la mairie des villes ci-après : Armentières, Cysoing, Haubourdin, La Bassée, Pont-à-Marcq, Quesnoy-sur-Deûle, Seclin, chefs-lieux de cantons.

Les candidats aux fonctions de **juges pour deux ans** sont : MM. Wargny Ernest, ancien juge, ancien fondeur en cuivre ; Houbron Maurice, ancien juge, négociant en vins, membre de l'Union Commerciale ; Bal Fernand, juge sortant, ameublements, secrétaire général de l'Union Commerciale; Nuytten Benoît, juge sortant, confectionneur.

Le candidat aux fonctions de **juge pour un an** est M. Verley Charles, juge sortant, banquier.

Les candidats aux fonctions de **juges suppléants pour deux ans** sont : MM. Lepez André, juge suppléant sortant, entrepreneur ; Delesalle Louis, juge suppléant sortant, filateur de lin.

La question des Tramways

On nous prie d'insérer l'ordre du jour suivant :

« Les propriétaires de chevaux et de voitures, réunis au nombre de 293, dans leur assemblée générale du 23 décembre 1908, approuvent à l'unanimité la ligne de conduite indiquée par le Conseil d'administration pour leur défense contre les Compagnies de Tramways électriques de Lille ; ils lui donnent mandat de réclamer auprès des pouvoirs publics l'application **intrinsèque** du cahier des charges, tant pour l'entretien des voies que pour la remise en état des aiguilles, installées d'une façon absolument défectueuse, et d'insister vigoureusement pour que les règlements de police et de voirie soient appliqués aux Compagnies de Tramways comme ils le sont à l'égard des simples particuliers.

Ils lui confirment qu'ils sont fermement décidés à poursuivre lesdites Compagnies devant toutes les juridictions compétentes, quand elles se refuseront, — comme elles l'ont fait jusqu'à ce jour — à dédommager leurs adhérents dans les nombreux accidents qu'elles occasionnent par l'inobservation constante desdits règlements de police et de voirie.

Le secrétaire, DELIN. »

Une bande des monte-en-l'air

SOUS LES VERROUS

ILS OPÉRÈRENT A LILLE ET A ROUBAIX

Mercredi, à une heure de l'après-midi, Mme Tellier, 40 ans, marchande d'ombrelles, rue Nationale, 137, rentrait, après une courte absence, dans la chambre qu'elle occupe au 3e étage de cet immeuble.

On juge de sa stupéfaction quand elle aperçut dans sa chambre dont elle avait laissé à son départ la porte entr'ouverte un individu qui fouillait les meubles et confectionnait un ballot.

— Que faites-vous là ? s'écria Mme Tellier.

— Je ne fais rien, jeta l'individu surpris, et en même temps il prenait son élan, lançait un coup de poing dans la poitrine de la dame et dégringolait les escaliers.

Au rez-de-chaussée, au bas des escaliers se trouvaient appuyées contre le mur quelques persiennes ; le fuyard les renversa, barrant ainsi momentanément le passage à sa poursuivante.

Mais au dehors, des ouvriers avaient entendu les cris poussés par la dame, et voyant un individu s'enfuir de la maison, voulurent le retenir.

— Ce n'est rien, c'est une histoire de femmes, s'écria le cambrioleur.

Cette parole magique lui laissa le chemin libre et il disparut par la rue Fontaine-Delsaux où l'un de ses complices avait fait le guet.

L'ENQUETE

A la suite de cette aventure les policiers se mirent en campagne. Ils eurent la bonne fortune de tomber sur un homme qui possédait un signalement précis du voleur. On le pria de se rendre au bureau de la sûreté et on lui mit sous les yeux plusieurs photographies de malfaiteurs.

Dans l'une d'elles il reconnut les traits du cambrioleur de la rue Nationale ; c'était Maurice Boulon, 20 ans, ancien garçon de café, originaire de Courrières.

Les agents de sûreté Delbecq, Blaes, Boucly et Werquin, ne tardèrent pas à connaître le refuge de cet individu.

Mercredi soir ils étaient postés rue de Béthune, guettant les entrées et sorties des personnes qui fréquentaient l'estaminet qui porte le n° 26.

PINCÉS !

Tout à coup Maurice Boulon en sortit en compagnie d'un autre individu. Les agents de sûreté s'élancèrent et parvinrent à empoigner et à maintenir Boulon ; son compagnon, plus agile, poursuivi par l'agent Werquin, jeta son revolver dans les jambes de l'agent, ce qui retarda la poursuite de ce dernier.

Jeudi matin la chasse recommença, et Jean Beaurepaire, 20 ans, celui qui avait fait le guet rue Fontaine-Delsaux, était à son tour arrêté rue de Bailleul, 39.

A la suite d'un habile interrogatoire que leur fit subir M. Guyot, le chef de la sûreté devina que ces deux malfaiteurs faisaient partie d'une association de cambrioleurs, au nombre d'environ une douzaine.

Il donna donc de nouveaux ordres à ses agents et ceux-ci réussirent, jeudi soir, à cinq heures, à capturer trois membres de cette nouvelle bande ; c'étaient Adolphe Lemerlart, Eugène Hoogstraete et Gaston Picard, tous trois âgés de 20 ans.

LEURS EXPLOITS

D'ores et déjà il est établi que ces cinq individus sont les auteurs ou les complices de quatre vols commis tout dernièrement au n° 141 de la rue Nationale, au n° 92 de la rue Boucher-de-Perthes, dans les ateliers de M. Parent, rue Litiré, et au n° 3 de la rue des Primeurs.

Le revolver que l'on jeta dans les jambes de l'agent Werquin et qui fut ramassé rue de Béthune, provient d'un vol commis dans la soirée du 6 décembre chez un armurier de Roubaix, M. Henri Lapie, rue Neuve, 22.

Au cours de la journée d'hier, M. Guyot, chef de la sûreté, alla faire une perquisition au domicile de Maurice Boulon, rue des Guinguettes.

Il n'y trouva qu'une petite malle en osier qui contenait des vêtements de rechange. Mercredi, après la tentative de cambriolage qu'il fit rue Nationale, Boulon se réfugia chez lui et troqua ses vêtements contre d'autres de couleur différente. Ce n'est pas, on le voit, ce qui l'empêcha de se faire pincer.

Les cinq individus arrêtés ont été écroués et seront aujourd'hui déférés au parquet.

Un incendie au quai de la Basse-Deûle

Un commencement d'incendie s'est déclaré, jeudi soir, à 8 h. moins le quart, dans les ateliers de M. Poppe, marchand de meubles, quai de la Basse-Deûle, 25.

Ce fut une voisine, Mme Dilly, qui donna l'alarme; elle aperçut de la fumée sortir de l'imposte de la porte des ateliers et avertit immédiatement M. Poppe.

Déjà à l'intérieur quelques meubles et le plafond étaient en flammes.

Les pompiers de la rue Princesse accoururent avec leur dévidoir et inondèrent d'eau le foyer de l'incendie qui fut éteint au bout de vingt minutes.

On évalue les dégâts à 500 francs environ.

On suppose que le feu aura été communiqué par une allumette enflammée qu'un employé à la sortie de l'atelier aura jetée par inadvertance dans la sciure de bois répandue sur le sol.

Violent tamponnement

RUE LÉON GAMBETTA

Jeudi matin, vers neuf heures, Henri Lestienne, camionneur au service de M. Pardoen, négociant chemin du Halage, à La Madeleine, arrêtait sa lourde voiture attelée de trois chevaux, sur la voie des tramways en face du numéro 284 de la rue Léon-Gambetta, non loin de la place de la Nouvelle-Aventure. Il abandonna pendant quelques instants son attelage pour aller, dit-il plus tard, prier un cocher de lui faire place.

Il revenait quand tout à coup il vit sa voiture osciller, et l'un de ses chevaux s'abattre sur la chaussée. C'était le car B-618 qui venait de se jeter sur la voiture du farinier.

En apercevant la voiture devant lui, le wattman avait bien bloqué ses freins, mais il avait oublié de couper le courant.

L'avant du car fut complètement défoncé et le cheval blessé aux naseaux.

Un enfant renversé par une voiture

LE COUPABLE FUIT, MAIS EST ARRÊTÉ PAR UN EMPLOYÉ DE TRAMWAYS.

Jeudi, à midi moins le quart, se produisit, à l'angle de la rue Nationale et de la rue Colbert, un accident qui causa un certain émoi dans le quartier.

Un bambin de quatre ans à peine, Jean Derveaux, dont le père est concierge rue des Stations, 174, s'apprêtait à traverser la rue Nationale. La voiture d'un boucher de la rue d'Angleterre, conduite par le garçon boucher René Liénart, âgé de 17 ans, déboucha au trot de la rue Colbert ; elle heurta l'enfant qui tomba sur le pavé et se fit une coupure aux lèvres ainsi que quelques égratignures à la joue.

Loin de s'arrêter et de s'informer de l'état de sa petite victime, le garçon boucher continua sa route de plus belle ; cette conduite indigna les témoins de cet accident qui se lancèrent à la poursuite de la voiture.

Un employé des tramways parvint à le rejoindre place de la République. Il conduisit d'abord le jeune homme au poste de police de la Préfecture et ensuite au poste de la place Philippe-de-Girard où on lui fit décliner son identité. Procès-verbal des faits a été dressé.

Attelage volé et retrouvé

Il y a les gamins de Paris ; il y'a aussi les gamins de Lille. Ils sont là depuis un certain temps une bonne demi douzaine, âgés de 16 à 13 ans, déjà mûrs pour la Maison de correction.

Ce sont eux qui, mercredi matin, ont dérobé l'attelage de M. Pierre Cool, maraîcher à Wambrechies.

Trois d'entre eux ont été arrêtés par les agents de sûreté Douchez, Paris et Werquin. Ce sont : Pierre Deryesen, 11 ans, déjà célèbre par ses vols commis dans la rue de la Baignerie ; Henri Delaforge, 17 ans, dit le « collégien », à cause de son costume composé d'un pantalon collant et d'une tunique de collégien ; Paul Barat, 12 ans, dont le père habitait autrefois Haubourdin et s'est retiré à Lens.

Interrogés par M. Villon, commissaire, ils se sont tous rejetés la faute l'un sur l'autre.

Ils ont détaillé les péripéties de leur escapade. On sait qu'ils se rendirent à Roubaix et à Leers. Dans cette dernière localité ils vendirent pour la somme de 1 fr. 70, six paniers et une bâche d'une valeur de 20 francs, qui recouvrait la voiture, ainsi que dix sacs.

Pierre Deryesen offrit même son attelage en vente pour la somme de 200 francs, à un brave homme tout étonné de l'offre.

Tous trois ont été écroués.

LE MEILLEUR SUCRE BLANC EST LE SUCRE BÉGHIN

Paroisse Sainte-Catherine. — MM. les Membres de la Maison des Œuvres sont priés d'assister à la messe qui sera célébrée le dimanche 27 décembre, à onze heures et demie, pour le repos de l'âme de M. Victor Lebrun.

Des places seront réservées dans le chœur pour les membres de la famille et les sociétaires.

FAUBOURG DES POSTES. — **Société Saint-Pierre.** — Aujourd'hui, fête de Noël, à l'issue de la grand'messe de dix heures, les membres de la « Saint-Pierre » sont priés de se réunir dans la grande salle du Patronage, pour l'Arbre de Noël, qui réserve une agréable surprise à chacun des sociétaires présents.

— Le soir, à 6 heures, grand concours de bac ; à 8 heures 1/4, rebattage.

A 8 heures, petite Soirée bachique. Les chanteurs sont priés de donner leur nom à l'un des membres du bureau.

LE NORD-SELECT, annuaire mondain des salons de la Région du Nord, est paru. En vente, au prix de 3 fr. 50, dans les Librairies et aux Bureaux de l'Annuaire, 61, rue Nationale, Lille.

La Recette municipale sera fermée pendant toute la journée du samedi 26 décembre. Les autres services de la mairie seront assurés jusqu'à midi.

LILLE-CINÉMA, 11-13, Parvis Saint-Maurice. — Aujourd'hui, jour de Noël, deux matinées, à 2 h. 1/2 et à 4 h. 1/2 ; soirée à 8 h. 1/2.

Samedi : matinée à 4 heures ; soirée à 8 heures 1/2.

Ecole de tir et d'instruction militaire de Lille. — Dimanche 27 décembre, à 9 h. au Cercle militaire, conférence par M. le commandant Fropo.

Pour **l'Hygiène**, chauffez-vous au gaz, avec les foyers « **Merveilleux** » **brevetés**, de styles et ordinaires, **sans odeur ni buée, Engels**, 67, rue Nationale, Lille.

Du gui ! Voilà du gui ! — Hier soir on pouvait voir, rue Faidherbe, des marchands passer tenant dans leurs bras des brassées de gui. « Du gui ! c'est le bonheur qui passe ! » criaient-ils.

Cette vente fait l'objet d'un grand commerce à Paris aux approches de Noël ou du Nouvel-An. Le gui va-t-il, lui aussi, s'introduire dans notre vie ? Beaucoup de personnes en achetaient hier.

Ce que beaucoup ne savent pas, c'est que ces branches de gui viennent des forêts de Chantilly.

Perrette et le pot au lait. — Une fermière de Wambrechies, Mme Delvallez, 25 ans, avait jeudi matin, comme chaque jour, déposé un bidon de lait, à l'angle de la rue du Vieux-Marché-aux-Fromages et de la rue des Trois-Couronnes.

Quand elle revint, une demi-heure après, le bidon de lait n'était plus là, la place était nette.

M. Langevin, commissaire de police, a été informé de ce vol.

Cote officielle du Peigné "